



Concours de lecture à voix haute : « Livres en voix, livres en partage ».

Dans un monde qui comporte tant de distractions pour les jeunes esprits et où le matériel numérique est si présent, l'association « Livre, mon ami » a souhaité valoriser la lecture sur un mode différent de celui habituellement promu.

Cette opération s'adresse aux enfants de 9 à 13 ans des classes de CM2 et de 6^{ème} ainsi qu'aux enfants des bibliothèques et médiathèques avec pour objectif la lecture à voix haute d'un texte court librement choisi parmi la sélection des 7 ouvrages sélectionnés pour le prix « Livre, mon ami ».

Nul besoin d'apprendre par cœur : les meilleurs seront ceux qui feront preuve de clarté, d'expressivité et qui sauront toucher le public en partageant les textes qu'ils ont aimés. .

Alors que la lecture est souvent conçue comme plaisir individuel, la lecture partagée à voix haute devient une aventure sociale passionnante.

Plaisir, émulation et partage sont les valeurs qui se retrouvent également lors des prestations que les finalistes des 3 provinces nous proposeront lors de la cérémonie officielle de remise des récompenses.

Lauréat de Nickels de l'Initiative en 2014 et soutenue par la société Le Nickel et la Maison du Livre de la NC, la dynamique qu'engendre cette action de lecture à voix haute cible les générations futures et se met au service de la jeunesse calédonienne : lutter contre l'illettrisme, développer les valeurs de partage, du vivre ensemble pour mieux s'intégrer dans la société.

Les modalités d'inscription sont disponibles sur le site de l'association
www.livremonami.nc



Prix de littérature « Livre, mon ami »

Il s'agit de proposer à tous les élèves des classes de CM2 et 6^{ème}, la lecture de 7 ouvrages de littérature de jeunesse et d'en élire par un vote argumenté le livre préféré dont l'écrivain sera invité à venir rencontrer ses jeunes lecteurs.

Les objectifs poursuivis sont de:

- favoriser chez l'enfant des pratiques de lectures diversifiées,
- contribuer à une meilleure information littéraire et en particulier à la connaissance de la littérature de jeunesse,
- proposer aux enfants des ouvrages récents, variés et de qualité,
- privilégier la lecture plaisir,
- amener les enfants à affiner leur perception du livre, à participer à des débats « autour des livres »,
- créer un réseau dynamique entre le circuit de lecture publique et la lecture scolaire en intégrant tous les partenaires : institutions, collectivités locales, enseignants, documentalistes, bibliothécaires, auteurs, éditeurs, libraires, médias.

L'inscription à l'opération s'effectue à la rentrée scolaire et se déroule jusqu'au **vendredi 30 mars 2018 inclus**. Il suffit de renvoyer sa fiche d'inscription à notre secrétariat (tel/fax : 27 87 86 - courriel : livremonami@lagoon.nc).

Notre bureau se situe au 3^{ème} étage de l'Immeuble Foch. Le montant de la cotisation est fixé à 2000 francs Cfp par classe et donne droit à une collection des 7 livres sélectionnés.

L'inscription vaut engagement de participer au scrutin. Elle se fait sur volontariat des enseignants qui s'engagent à faire participer les jeunes lecteurs inscrits à :

- lire les ouvrages de la sélection ;
- échanger durant le même temps autour de leurs lectures ;
- choisir le livre qui les passionne et effectuer un premier classement des 7 ouvrages en fonction de l'intérêt qu'ils ont pris à leurs lectures ;
- communiquer le choix de chaque classe inscrite pour le scrutin territorial durant la semaine **du 29 août au 05 septembre 2018**.

Le vote des enfants se fera de nouveau par Internet pour l'année 2018 :

- Les votes argumentés se font en classe au CDI ou en bibliothèque ou médiathèque **durant la semaine du 29 août au 05 septembre 2018** directement par les enfants via le site (ou par fax pour les classes ou bibliothèques qui n'auraient pas accès à Internet, procédure qui devra rester exceptionnelle).
- Pour pouvoir recevoir le matériel de vote (un numéro unique de vote par classe ou bibliothèque/médiathèque), **il est indispensable que chaque responsable de classe ou de bibliothèque fournisse une adresse de courriel nominative** (pour des raisons techniques, les adresses professionnelles ne peuvent pas être prises en compte !)
- Les échanges entre classes peuvent toujours se faire à l'initiative des responsables des classes, professeurs documentalistes et responsables de bibliothèques sous la forme qui leur convient (liaison CM2/6^{ème}, correspondance scolaire, blog de classe ou ENT, échanges entre enfants...).

Tous les documents et informations utiles sont disponibles sur le site de l'association

www.livremonami.nc